

Compte-rendu de l'atelier n° 9

ADULTES EN REPRISE D'ETUDES : ET LA FAMILLE ?

Intervenants :	<p>M. Dussart, éducateur spécialisé, venant de terminer sa formation au CESA à Roux, nous apportera un témoignage de première main sur la conciliation entre famille et école.</p> <p>Jean Huberty, sous-directeur à l'Institut Saint-Laurent de Liège, nous racontera deux histoires d'étudiants ayant exigé un accompagnement particulier en cours d'études.</p> <p>Isabelle Lapers, coordinatrice CESS à l'Institut technique de Cardinal Mercier de Schaerbeek, nous racontera également son expérience avec les étudiants.</p> <p>Maxime Duquesnoy du Collège technique Saint-Henri de Mouscron, évoquera lui des solutions telles que l'aménagement horaire et la pratique de l'e-learning.</p>
Animateur :	Stéphane Heugens – Gérard Piroton
Secrétaire :	Christiane Gillet

Stéphane Heugens, Secrétaire général de la FEProSoC, introduit l'atelier en soulignant que cette thématique s'inscrit dans le fil rouge de la Fédération de l'enseignement de Promotion Sociale Catholique pour l'année 2014-2015, lequel porte sur l'amélioration du suivi et de l'encadrement des étudiants.

1. Interventions.

Gérard Piroton présente les différents intervenants, témoins de dispositifs et pratiques divers.

1. Témoignage de M. Dussart

« J'ai entamé la formation d'éducateur spécialisé à 45 ans. J'étais alors père de deux enfants de 17 et 11 ans, donc plus ou moins indépendants. Ma décision de reprendre des études a découlé d'un projet de reconversion professionnelle vers une nouvelle institution demandant l'obtention d'un diplôme d'éducateur, après 26 ans d'expérience utile dans ce secteur. Avec mon épouse, **nous avons revu l'organisation de la maison**. Les étudiants sans famille ont sans doute plus de possibilités de travailler chez eux, car ceux qui ont une famille travaillent souvent le soir ou le week-end, au détriment du temps à consacrer à leur famille. **N'ayant pas accès au congé éducation, j'ai dû passer à un 4/5 temps**. Je n'ai

pas eu de dispenses de stages ; par contre les heures de stage ont pu être organisées sur mon lieu de travail. »

2. Témoignage de Jean Huberty

« J'ai poursuivi mes études 7 ans en cours du soir enchaînant un graduat en électromécanique puis un master, en continuité à un métier technique exercé. Ensuite, j'ai exercé une activité professionnelle en journée et enseignant en soirée. Ma volonté était de confronter l'apprentissage à un contexte connu et pratiqué. Aujourd'hui, en tant que sous-directeur, je suis notamment chargé de l'accueil des étudiants venant compléter une formation ou changer d'orientation.

Deux étudiants, un couple, qui voulaient changer d'orientation professionnelle m'ont particulièrement marqué. Ils travaillaient dans l'horeca et voulaient changer d'orientation pour élaborer un projet familial. **Ils ont discuté ensemble pour voir comment s'organiser** et ont pris la décision que le mari reprenne d'abord des études d'agent de maintenance au niveau secondaire. L'un se sacrifiait pour que l'autre puisse suivre sa formation. Le mari a donc suivi une formation d'un an en journée, comme demandeur d'emploi : statut nécessaire pour bénéficier de cette formation. Il s'y épanouit jusqu'au moment du stage, où il réalise que la partie mécanique n'est pas son truc. **Un encadrement très proche m'a permis de l'encourager** à voir que la voie n'est pas sans issue et que cet aspect du métier n'est pas un cul-de-sac. Après la formation, il a continué un graduat "dessinateur industriel", destiné à des demandeurs d'emploi, d'une durée de 18 mois comprenant deux stages. L'accrochage a été immédiat et il a apprécié les aspects techniques qui, auparavant, avaient failli le décourager. Cette **masse de travail personnel**, venant de sa part et de son épouse, a permis que son parcours soit couronné de succès. Par ailleurs, sa femme a également concrétisé un parcours scolaire d'aide-soignante et un changement d'activité professionnelle. »

Gérard Pirotton conclut en soulignant **l'importance de la complicité au sein du couple** et du rôle de Jean Huberty dans le **soutien de l'étudiant tout au long de son parcours. Il importe d'être présent au moment du décrochage. L'entretien individualisé dans l'enseignement de promotion sociale, tant au niveau secondaire que supérieur, ainsi que la taille des groupes contribuent résolument au succès du parcours d'études.**

« Un autre cas que j'ai accompagné, poursuit Jean, est celui d'une personne d'une quarantaine d'années, travaillant au Luxembourg dans une entreprise de chauffage par air pulsé. Le rachat de cette entreprise par un plus gros groupe a conduit à l'implantation d'un bureau d'études et le développement de chantiers de plus grosse taille.

Il était au départ boulanger et a arrêté l'exercice de sa profession pour se réorienter dans le domaine du chauffage. Il avait repris ensuite une formation d'ingénieur industriel dont il avait réussi les deux premières années, mais qui a été interrompue suite à un drame familial.

Pour répondre aux nouveaux besoins de son entreprise, il s'est donc présenté à l'Institut Saint-Laurent pour décrocher un master. **On a pu valoriser certaines unités de formation (UF) sur base de son parcours, son expérience et sa formation.** Malgré la lourdeur des trajets (travail la journée au Luxembourg) et l'école le soir, il a réussi ses études d'ingénieur industriel. »

3. Témoignage d'Isabelle Lapers

« J'ai 4 ans d'expérience de cette formation CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) à l'Institut Cardinal Mercier de Schaerbeek, avec une dizaine de diplômés par an. **Une réflexion a été menée avec la direction, conduisant à mettre en place un dispositif en amont de la formation pour prévenir le décrochage, car il est facile d'inscrire des étudiants, mais difficile de les garder et de les amener à la réussite.** Une sélection, sur base d'un dossier de motivation et de tests d'admission, a été instaurée. Ceci conduit à un entretien individualisé visant à mettre en évidence ce qui doit être mis en place, tant sur le plan scolaire que familial, pour s'assurer du respect de l'obligation de présence ainsi que de sa réussite. Il est important de tenir l'effort dans la durée, d'où l'importance de cette période d'admission. **Quand l'étudiant est admis, on essaye de faciliter sa vie d'étudiant par diverses mesures** : des entretiens réguliers, la possibilité d'utiliser la bibliothèque comme lieu d'étude, l'encadrement du blocus, le relais vers des organismes pouvant accueillir les enfants, etc. Ce n'est pas toujours facile : ainsi cette étudiante avec des jeunes enfants qui n'a pas respecté les 10 % d'absences injustifiées. Une autre, au contraire, a pu réussir grâce au soutien des parents pour garder les enfants. Les relais et ressources familiales sont cruciaux pour les aider à ne pas décrocher ! Il ne s'agit pas de les "materner", mais **l'établissement tente de les épauler et de les conscientiser sur ce qu'ils peuvent mettre en place pour "tenir la distance" jusqu'à l'obtention du diplôme, afin de ne pas sous-estimer les freins, ni dans leur chef, ni pour leur famille, qu'ils soient jeunes à la charge de celle-ci ou plus âgés avec des enfants.** »

Question : quid des jeunes adultes en rupture scolaire ? Comment l'enseignement de promotion sociale peut-il les aider à raccrocher ? Quelle complémentarité entre l'enseignement de plein exercice et les opérateurs de formation ?

Il est nécessaire d'avoir une vraie rupture sur le plan psychologique entre le parcours scolaire duquel le jeune a décroché et l'entrée en enseignement de promotion sociale (passage par un temps de travail). **Sinon cela ne marche pas non plus.** Il faut un minimum de conditions dans le chef du jeune pour s'intégrer dans ce type d'enseignement. Il va se trouver confronté à une classe dans laquelle il va côtoyer des adultes qui n'ont plus rien à faire des problèmes des adolescents... Or, il faut qu'il puisse s'intégrer. Dans le CESS promotion sociale aujourd'hui, environ 20 % du public est encore un public adulte.

Par ailleurs, certains jeunes, déçus du système scolaire ou de l'enseignement de plein exercice, s'imaginent que l'enseignement de promotion sociale va leur permettre d'accéder à l'autonomie par rapport à la famille, en leur permettant de combiner travail et reprise d'études.

D'autres ne voient pas de place pour eux dans l'enseignement ordinaire, car le fait d'avoir des enfants les différencie.

Il s'agit de les soutenir tout en les conscientisant des difficultés. D'autant qu'il faut « maturer » le parcours d'échec dans le plein exercice avant de s'engager dans l'enseignement de promotion sociale, car c'est également un enseignement. **C'est notre mission de répondre au décrochage, mais il faut encourager la maturation d'un projet personnel.** D'autres raccrochent grâce à l'hétérogénéité des groupes. Des jeunes vont renouer ainsi avec l'école en se trouvant à côté d'autres étudiants adultes qui leur donnent une autre image de l'engagement scolaire. Celui-ci est une chose « sérieuse », vu les concessions à faire sur le plan privé pour pouvoir être là et vu la valeur que ces étudiants adultes confèrent aux apprentissages dans leur projet professionnel.

Le problème est que les jeunes n'ont pas toujours les mêmes objectifs au départ et **la modification des objectifs est importante pour la réussite.**

Il faut s'interroger sur le projet de départ. Le projet de formation est-il un projet collectif de la famille ? Il faut aussi tenir compte en cours de formation d'un nouvel acteur, celui du groupe-classe. **La dynamique du groupe-classe est une dimension importante à gérer.**

4. Témoignage de Maxime Dusquenoy

Deux volets ont été travaillés dans deux sections différentes : l'aménagement horaire et l'e-learning. La section « aide-soignante » a été mise en place avec la volonté de quitter les « cours du soir » pour faciliter la conciliation avec la vie familiale. **Plusieurs temporalités sont proposées** qui permettent de composer des groupes en fonction des réalités de chacun : horaire de travail, composition familiale... : soit deux jours entiers, soit quatre après-midi, soit quatre soirs ou encore 4 après-midi/soirées. La difficulté est de rencontrer la réalité et les besoins des étudiants ; ce qui peut varier fort d'une région à l'autre (par exemple, demande d'aide-soignante en cours du soir dans le Hainaut, car nécessité de travailler en journée ; et demande plutôt en journée dans d'autres régions, pour concilier avec vie familiale).

Un autre dispositif créé est **l'introduction de l'e-learning** dans la section CAP (Certificat d'Aptitudes Pédagogiques), ce qui permet aux étudiants de quitter un soir plus tôt. On observe que le numérique permet parfois de tisser des liens au sein de la famille (aide des enfants, du conjoint pour envoyer un mail, réaliser un travail...).

Ceci dit, il faut trouver le juste milieu dans le recours au numérique, pour que les étudiants s'appuient sur leur entourage sans engendrer un usage trop important (problème de l'espace et du matériel de travail).

2. Synthèse des contributions et discussions.

Sur le plan individuel, l'importance du projet de formation est manifeste, en lien avec le projet professionnel. La possibilité de suivi individualisé des étudiants est cruciale. L'accent est également mis sur l'individualisation des parcours de formation dans un enseignement modulaire, avec les valorisations possibles.

Au niveau interpersonnel, il faut une nécessaire complémentarité au sein du couple, et également inviter l'étudiant à expliciter la nécessité d'une collaboration de son entourage.

Au niveau du groupe-classe, face à des étudiants plus adultes et d'autres moins, l'enseignant doit gérer au mieux la différence d'âge.

En ce qui concerne l'organisation des établissements eux-mêmes, il convient de s'adapter en termes d'horaires ou de dispositifs pour favoriser la conciliation et l'accrochage scolaire. Le fait que certains étudiants doivent abandonner en raison des 10 % d'absences relève d'une décision du ressort de l'école, car le décret organisant l'enseignement de promotion sociale laisse une liberté en matière d'appréciation des justifications. D'où l'importance d'une bonne politique d'école.

Le rapport à la famille est modifié. Les parents se mettent en jeu par rapport aux enfants en termes de réussite ; la leur justifiant leurs attentes par rapport à celle de leurs enfants... L'e-learning ajoute une autre dimension : il donne une place plus grande aux enfants.

Mais parfois, c'est l'inverse : il s'avère parfois important de couper le cordon ombilical entre l'adulte en formation et sa famille. Pour que l'étudiant puisse prendre son autonomie, qu'il se construise en tant qu'individu.

Par ailleurs, en termes de ressources, pour ce qui concerne l'orientation, il existe la collaboration de l'enseignement de promotion sociale avec les « Carrefours Emploi Formation » et les opérateurs de formation (IFAPME, Forem, Bruxelles Formation notamment) qui permet d'identifier le projet professionnel et d'orienter la personne vers la formation ad hoc.

L'orientation des étudiants vers des structures d'accueil de la petite enfance fait également partie de notre travail d'établissement d'enseignement de promotion sociale, pour épauler les étudiants dans leur démarche à gérer la famille.

Qu'est-ce que l'école a comme **moyens** pour répondre à ces besoins ? Son organisation modulaire, qui autorise à quitter le schéma de formation en année scolaire et à faciliter l'organisation familiale, en allégeant le cas échéant son parcours de formation grâce à la capitalisation progressive des attestations de formation. Mais dans certains cas, il vaut mieux privilégier la dynamique classe...

Une embûche à la formation est aussi que la dispense de chômage n'est pas automatiquement octroyée à l'étudiant.

En lien avec la conférence de Marie-Claude Blais, en enseignement de promotion sociale, on est moins dans une dichotomie familles-école, qui soit s'allient, soit s'affrontent. Dans notre enseignement, la voie est de travailler sur le projet de l'étudiant, tant scolaire, professionnel que familial. **Nous avons donc une configuration en triade école – famille – projet.**

L'enseignement de promotion sociale est un enseignement de l'autre chance, mais pas un substitut de l'enseignement de plein exercice, ni secondaire ni supérieur. Il faut une rupture de temps 6 mois/1 an ou un événement qui entraîne un changement de statut (demandeur d'emploi, parent, etc.). La pratique pédagogique y est différente, adaptée aux adultes.

S'il faut développer l'encadrement des plus jeunes en décrochage scolaire, il faut pouvoir dégager des moyens supplémentaires pour mener tout le travail autour de la mise en projet.

La question des jeunes reste donc ouverte. Il est nécessaire de clarifier les choses avec l'enseignement de plein exercice qui renvoie vers l'enseignement de promotion sociale ses étudiants les plus âgés. Cette question ne peut être prise en compte par une seule forme d'enseignement.

En conclusion l'importance du projet personnel de formation dans l'enseignement de promotion sociale est soulignée.